

PÉTITION NATIONALE « RENEW BELGIUM »

L'avenir du pays : qu'une assemblée citoyenne en débatte, que le Peuple décide !

L'épidémie du Covid19 a illustré de la plus cruelle des façons ce que nous savions déjà : la Belgique est en crise et des réformes s'imposent !

Mais de quoi demain sera-t-il fait ? Aux citoyens d'en débattre et d'en décider !

Moyennant la collecte de 25.000 signatures, la loi nous autorise à présenter ce texte revendicatif devant le Parlement fédéral, lequel est tenu d'y répondre. Dans une démocratie, le peuple est souverain. Quand un système ne fonctionne plus, c'est aux citoyens de remédier à la situation.

Nous, citoyens,

constatons

que notre pays rencontre des blocages et des difficultés institutionnelles de plus en plus grands et qu'une défiance croissante s'installe entre les citoyens et les élus qui les représentent. Notre système politique a atteint ses limites.

Et ainsi nous demandons

l'organisation d'une assemblée citoyenne par tirage au sort

Cette assemblée aura pour objectifs de se pencher sur l'avenir de notre pays, entre autres, le rôle et l'organisation de nos institutions et le fonctionnement de notre modèle démocratique.

Les propositions qui seront issues des travaux de cette assemblée devront être présentées à l'ensemble des citoyens sous la forme d'une consultation populaire dont le résultat sera contraignant. La majorité simple des votes citoyens sera requise pour l'adoption de ces propositions.

Annexes

RÉFLEXION

A la question: "Quelle réforme apporteriez-vous au modèle institutionnel actuel et au système démocratique tel qu'il est appliqué aujourd'hui?"

Il est clair que peu d'entre nous pourraient formuler une réponse complète et raisonnée sans avoir pris la peine d'y réfléchir longuement et de se documenter sur le sujet. Réfléchir et se prononcer en connaissance de cause nécessite beaucoup de disponibilité et de temps. Or, bien souvent, le temps nous manque.

Forts de ce constat, certains pays ont songé à **prélever un échantillon représentatif de la société** suffisamment large et lui ont confié **la tâche de réfléchir et de se documenter** pendant un temps assez long sur le sujet. Puis de **soumettre leurs conclusions aux citoyens**. En interrogeant les citoyens on peut se rendre compte de ce que les conclusions de l'Assemblée correspondent aux attentes des citoyens.

PRINCIPE DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE À L'IMAGE DU PEUPLE

Les assemblées citoyennes représentent une forme de démocratie participative et qui engage des citoyens ordinaires à prendre des décisions politiques.

Qu'elles prennent la forme de **jurys citoyens** rassemblant moins d'une vingtaine de personnes ou bien de **sommets de citoyens** réunissant plus de 700 individus, les assemblées citoyennes ont transformé les processus de décision politique en Australie, en Belgique, au Canada, en Inde, en Irlande, en Pologne et au Royaume-Uni.

Dans de telles assemblées, les membres tirés au sort planchent sur **une question politique donnée**.

Il s'agit de reconstituer le plus finement possible **un échantillon de la société**.

Les participants consultent des experts et des personnes concernées par le sujet, posent leurs questions, délibèrent sur diverses options et font part de leurs recommandations qui façonneront **les politiques publiques à venir**. [Extension Rébellion France]

DÉROULEMENT

Comité de pilotage

Il est **chargé de recruter le panel de citoyens et les formateurs**. Il se compose de citoyens, de connaisseurs de la méthode de panels citoyens et de connaisseurs du champ débattu. Il supervise tous les travaux.

Garanties de non manipulation

Le comité de pilotage **veille à ce que des informations biaisées ne soient pas délivrées**. L'absence de frustrations ou de plaintes de la part des participants représente déjà un témoignage.

Des **évaluateurs de la conférence**, non membres du comité de pilotage, peuvent également être recrutés. À l'issue du processus ils bénéficieront d'un accès à toutes les pièces du dossier et de la possibilité de solliciter les témoignages de tous les participants.

La formation des citoyens est intégralement filmée et disponible pour des tiers. La **conférence** proprement dite est **publique**. L'anonymat des citoyens durant la formation, ainsi que le huis clos des débats postérieurs à la conférence et aboutissant à l'avis final, soustraient le processus aux influences occultes

Des citoyen(ne)s tiré(e)s au sort débattent en Assemblée.

Des citoyen(ne)s sont tiré(e)s au sort pour constituer **un échantillon représentatif d'une population donnée**, en termes de genre, d'âge, de niveau de diplôme, de territoire d'habitation (urbain, rural), de région administrative, etc.

Formé(e)s à l'écoute et à la critique, et soulagé(e)s de tout obstacle à leur participation (hébergement, travail, obligations familiales, etc.), ces citoyen(ne)s vont devoir **se prononcer sur une question de départ** qui va leur être posée.

Pour ce faire, ils (elles) vont pouvoir **s'appuyer sur l'ensemble des avis contradictoires des expert(e)s du sujet** [scientifiques ou autres], délibérer en petits groupes et en assemblée plénière pendant plusieurs mois et **produire un avis ou une série de mesures qui devront être appliquées par les pouvoirs en place**. [Extension Rébellion France]